

Press/Dfcp/SBC  
Rapporteur : Mme  
Andro

# Conseil 13 décembre 2018

## RAPPORT

### N° C 18.214

### Finances – Budgets Primitifs pour l'exercice 2019

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La séance est ouverte à 18 h 58.

La séance est suspendue de 20 h 25 à 21 h 10.

**Présents** : M. Couet, Président, Mmes Andro (à partir de 19 h 30), Barbier, Bellanger, M. Bernard, Mme Besserve, M. Bohuon, Mme Bougeard (à partir de 19 h 36), M. Bouloux, Mme Bouvet (jusqu'à 22 h 09), M. Breteau (jusqu'à 22 h 54), Mme Brossault, M. Careil (jusqu'à 22 h 33), Mmes Condolf-Ferec, Coppin, MM. Cressard (à partir de 20 h 13), Crocq, Crouzet, Mmes Danset, Daucé (à partir de 19 h 35), MM. De Bel Air, De Oliveira (à partir de 21 h 10), Mmes De Villartay (jusqu'à 20 h 25), Debroise (à partir de 19 h 11), MM. Dehaese, Dein, Mmes Dhalluin, Ducamin (à partir de 19 h 27), MM. Duperrin, Ech-Chekhchakhi, Mmes Eglizeaud, Fauchoux, M. Froger, Mme Ganzetti-Gemin, M. Gaudin, Mme Gautier (à partir de 19 h 48), MM. Gautier, Geffroy, Gérard, Hamon, Hervé Marc, Hervé Pascal, Jégou (jusqu'à 20 h 25), Mmes Joalland, Jouffe-Rassouli, Jubault-Chaussé, MM. Kerdraon, Kermarrec, Le Blond, Le Bougeant, Mmes Le Couriaud (à partir de 19 h 39), Le Galloudec, M. Le Gentil, Mme Le Men, M. Le Moal (à partir de 19 h 46), Mme Leboëuf, MM. Legagneur, Letort, Mmes Letourneux, Lhotellier (à partir de 19 h 16), MM. Louapre, Maho-Duhamel, Mmes Marie (à partir de 19 h 14), Moineau, M. Monnier, Mme Noisette, M. Nouyou (à partir de 20 h 13), Mmes Pellerin (à partir de 20 h 00), Pétard-Voisin, MM. Pinault, Plouhinec, Prigent, Puil, Ridard, Mme Rolandin, MM. Rouault, Roudaut, Mmes Rougier, Roux, M. Ruello, Mme Séven, M. Sicot, Mme Sohier, MM. Thébault, Theurier, Thomas.

**Absents excusés** : Mme Appéré, MM. Béchara, Berroche, Besnard, Mme Blouin, M. Bourcier, Mmes Briand, Briéro, MM. Caron, Chardonnet, Chiron, Chouan, Mmes Desbois, Durand, M. Goater, Mme Gouesbier, M. Guiguen, Mme Guitteny, M. Houssel, Mme Krüger, MM. Lahais, Le Bihan, Le Brun, Le Gargasson, Marchal, Mmes Marchandise-Franquet, Parmentier, MM. Pelle, Plouvier, Mmes Rault, Remoissenet, M. Richou, Mmes Robert, Salaün, MM. Sémeril, Yvanoff.

**Procurations de votes et mandataires** : Mme Appéré à M. Hervé M., M. Berroche à M. Hervé P., M. Besnard à M. Maho-Duhamel, Mme Blouin à M. Gaudin, Mme Bougeard à Mme Condolf-Ferec (jusqu'à 19 h 36), M. Bourcier à M. Le Bougeant, Mme Briand à Mme Marie (à partir de 19 h 14), Mme Briéro à Mme Debroise (à partir de 19 h 11), M. Caron à M. Cressard (à partir de 20 h 13), M. Chardonnet à Mme Andro (à partir de 19 h 30), M. Chiron à M. Plouhinec, M. Chouan à M. Puil, M. Cressard à Mme De Villartay (jusqu'à 20 h 13), M. Goater à Mme Fauchoux, Mme Gouesbier à M. Rouault, M. Guiguen à Mme Rolandin, M. Jégou à Mme Condolf-Ferec (à partir de 21 h 10), Mme Krüger à M. Bernard, M. Lahais à Mme Eglizeaud, M. Le Bihan à Mme Leboëuf, M. Le Brun à Mme Jouffe-Rassouli, Mme Marchandise-Franquet à M. Le Gentil, M. Pelle à Mme Bouvet (jusqu'à 22 h 09), Mme Pellerin à M. Letort (jusqu'à 20 h 00), M. Plouvier à Mme Dhalluin, Mme Rault à Mme Noisette, Mme Remoissenet à M. Breteau (jusqu'à 22 h 54), M. Richou à Mme Gautier (à partir de 19 h 48), Mme Robert à M. Le Moal (à partir de 19 h 46), Mme Salaün à M. Thébault, M. Sémeril à Mme Letourneux, M. Yvanoff à M. Monnier.

M. Theurier est nommé secrétaire de séance.



Envoyé en préfecture le 28/12/2018  
Reçu en préfecture le 28/12/2018  
Affiché le  
ID : 035-243500139-20181213-C18\_214\_BP2019-DE

## Conseil du 13 décembre 2018 **RAPPORT (suite)**

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 6 décembre 2018) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies et le procès-verbal de la séance du 15 novembre 2018 est lu et adopté.

La séance est levée à 23 h 29.



## Conseil du 13 décembre 2018 **RAPPORT (suite)**

*Vu l'Ordonnance n° 2014-1490 du 11 décembre 2014 complétant et précisant les règles budgétaires, financières, fiscales et comptables applicables aux métropoles ;  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L5217-10-1 et suivants ;*

*Vu les instructions comptables ;*

*Vu la délibération n°C18.161 du 15 novembre 2018 relative au Débat d'Orientations Budgétaires pour 2019 ;*

*Vu l'avis du Conseil d'Exploitation de la régie « Réseaux de chaleur métropolitains » du 4 décembre 2018 ;*

*Vu l'avis du Conseil d'Exploitation des régies « Assainissement collectif » et « assainissement non-collectif » du 8 novembre 2018.*

### EXPOSE

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen les projets de Budgets Primitifs 2019. Ces budgets primitifs concernent les budgets suivants :

conformément à l'instruction budgétaire M57 :

- budget principal,
- budget annexe « Élimination et Valorisation des Déchets »,
- budget annexe « Publications et Régie Publicitaire »,
- budget annexe « ZAC La Forge – Saint-Gilles »,
- budget annexe "ZAE Les Rignés – Betton"
- budget annexe "ZAE Gev'Activ2 – Gévezé"

conformément à l'instruction budgétaire M4 :

- budget annexe « Réseaux de chaleur métropolitains »,
- budget annexe "Régie Réseaux de chaleur métropolitains",
- budget annexe « Crématorium »,
- budget annexe « Production énergie photovoltaïque
- budget annexe "Centre de Congrès"

conformément à l'instruction budgétaire M43 :

- budget annexe « Transports Urbains »,

conformément à l'instruction budgétaire M49.

- budget annexe « Assainissement »,
- budget annexe "Régie Assainissement collectif,
- budget annexe "Régie SPANC"

Ces projets de budgets ont été examinés par la Commission « Finances, Personnel et Administration Générale » du 28 novembre 2018 et par le Bureau du 29 novembre 2018.

Comme les années passées, ces projets de budgets primitifs n'intègrent ni les résultats, ni les restes à réaliser de l'exercice antérieur.



## Conseil du 13 décembre 2018 **RAPPORT (suite)**

Il est proposé, comme les années passées, et en application des articles L5217-10-5 et L5217-10-6 du CGCT, que le présent budget soit voté, pour le niveau des autorisations budgétaires :

- par nature,
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et/ou d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- sans opération d'équipement.

Après information de la Commission « Finances, Personnel et Administration Générale » du 28 novembre 2018 et avis favorable du Bureau du 29 novembre 2018, le Conseil est invité à :

- approuver, pour l'exercice 2019, le budget primitif, arrêté en dépenses et en recettes :

### **du budget principal**

	135 396 016
en opérations d'ordre, à la somme de :	€
	463 113 949
en opérations réelles, à la somme de :	€
	<b>598 509</b>
<b>soit au total, à la somme de :</b>	<b>965 €</b>

### **du budget annexe "Élimination et valorisation des déchets"**

en opérations d'ordre, à la somme de :	2 612 875 €
	59 242 325
en opérations réelles, à la somme de :	€
	<b>61 855 200</b>
<b>soit au total, à la somme de :</b>	<b>€</b>

### **du budget annexe "Publications et régie publicitaire"**

en opérations réelles, à la somme de :	1 471 100 €
	<b>1 471 100</b>
<b>soit au total, à la somme de :</b>	<b>€</b>

### **du budget annexe "ZAC La Forge - Saint-Gilles"**

en opérations d'ordre, à la somme de :	3 166 430 €
en opérations réelles, à la somme de :	112 000 €
	<b>3 278 430</b>
<b>soit au total, à la somme de :</b>	<b>€</b>



## Conseil du 13 décembre 2018 **RAPPORT (suite)**

### **du budget annexe "ZAE Les Rignés - Betton"**

en opérations d'ordre, à la somme de : 4 112 000 €  
en opérations réelles, à la somme de : 2 056 000 €  
**6 168 000**  
**soit au total, à la somme de : €**

### **du budget annexe "ZAE Gev'Activ2 - Gévezé"**

en opérations d'ordre, à la somme de : 386 200 €  
en opérations réelles, à la somme de : 386 200 €  
**soit au total, à la somme de : 772 400 €**

### **du budget annexe "Réseaux de chaleur métropolitains"**

en opérations d'ordre, à la somme de : 996 905 €  
en opérations réelles, à la somme de : 5 727 032 €  
**6 723 937**  
**soit au total, à la somme de : €**

### **du budget annexe "Régie réseaux de chaleur métropolitains"**

en opérations d'ordre, à la somme de : 2 205 645 €  
en opérations réelles, à la somme de : 5 306 457 €  
**7 512 102**  
**soit au total, à la somme de : €**

### **du budget annexe "Crématorium"**

en opérations d'ordre, à la somme de : 191 630 €  
en opérations réelles, à la somme de : 250 000 €  
**soit au total, à la somme de : 441 630 €**

### **du budget annexe "Production énergie photovoltaïque"**

en opérations d'ordre, à la somme de : 20 870 €  
en opérations réelles, à la somme de : 20 000 €  
**soit au total, à la somme de : 40 870 €**

### **du budget annexe "Centre de congrès"**

en opérations d'ordre, à la somme de : 81 503 800 €



## Conseil du 13 décembre 2018 **RAPPORT (suite)**

en opérations réelles, à la somme de : 5 273 800 €  
**86 777 600**  
**soit au total, à la somme de : €**

### **du budget annexe "Transports urbains"**

en opérations d'ordre, à la somme de : 68 050 479 €  
639 394 381 €  
en opérations réelles, à la somme de : €  
**707 444**  
**soit au total, à la somme de : 860 €**

### **du budget annexe "Assainissement"**

en opérations d'ordre, à la somme de : 3 949 766 €  
en opérations réelles, à la somme de : 2 776 400 €  
**6 726 166**  
**soit au total, à la somme de : €**

### **du budget annexe "Régie assainissement collectif"**

en opérations d'ordre, à la somme de : 8 998 582 €  
41 604 814 €  
en opérations réelles, à la somme de : €  
**50 603 396**  
**soit au total, à la somme de : €**

### **du budget annexe "Régie SPANC"**

en opérations d'ordre, à la somme de : 94 237 €  
en opérations réelles, à la somme de : 493 100 €  
**soit au total, à la somme de : 587 337 €**

o O o

**Après en avoir délibéré, le Conseil,**

- approuve, pour l'exercice 2019, le budget primitif, arrêté en dépenses et en recettes :

**du budget principal**



## Conseil du 13 décembre 2018 **RAPPORT (suite)**

	135 396 016
en opérations d'ordre, à la somme de :	€
	463 113 949
en opérations réelles, à la somme de :	€
	<b>598 509</b>
<b>soit au total, à la somme de :</b>	<b>965 €</b>

### **Adoption par 91 voix pour et 23 abstentions**

#### **du budget annexe "Élimination et valorisation des déchets"**

en opérations d'ordre, à la somme de :	2 612 875 €
	59 242 325
en opérations réelles, à la somme de :	€
	<b>61 855 200</b>
<b>soit au total, à la somme de :</b>	<b>€</b>

### **Adoption par 89 voix pour et 25 abstentions**

#### **du budget annexe "Publications et régie publicitaire"**

en opérations réelles, à la somme de :	1 471 100 €
	<b>1 471 100</b>
<b>soit au total, à la somme de :</b>	<b>€</b>

### **Adoption à l'unanimité**

#### **du budget annexe "ZAC La Forge - Saint-Gilles"**

en opérations d'ordre, à la somme de :	3 166 430 €
en opérations réelles, à la somme de :	112 000 €
	<b>3 278 430</b>
<b>soit au total, à la somme de :</b>	<b>€</b>

### **Adoption à l'unanimité**

#### **du budget annexe "ZAE Les Rignés - Betton"**

en opérations d'ordre, à la somme de :	4 112 000 €
en opérations réelles, à la somme de :	2 056 000 €
	<b>6 168 000</b>
<b>soit au total, à la somme de :</b>	<b>€</b>

### **Adoption à l'unanimité**



## Conseil du 13 décembre 2018 **RAPPORT (suite)**

### **du budget annexe "ZAE Gev'Activ2 - Gévezé"**

en opérations d'ordre, à la somme de : 386 200 €  
en opérations réelles, à la somme de : 386 200 €  
**soit au total, à la somme de : 772 400 €**

#### **Adoption à l'unanimité**

### **du budget annexe "Réseaux de chaleur métropolitains"**

en opérations d'ordre, à la somme de : 996 905 €  
en opérations réelles, à la somme de : 5 727 032 €  
**6 723 937**  
**soit au total, à la somme de : €**

#### **Adoption à l'unanimité**

### **du budget annexe "Régie réseaux de chaleur métropolitains"**

en opérations d'ordre, à la somme de : 2 205 645 €  
en opérations réelles, à la somme de : 5 306 457 €  
**soit au total, à la somme de : 7 512 102 €**

#### **Adoption à l'unanimité**

### **du budget annexe "Crématorium"**

en opérations d'ordre, à la somme de : 191 630 €  
en opérations réelles, à la somme de : 250 000 €  
**soit au total, à la somme de : 441 630 €**

#### **Adoption à l'unanimité**

### **du budget annexe "Production énergie photovoltaïque"**

en opérations d'ordre, à la somme de : 20 870 €  
en opérations réelles, à la somme de : 20 000 €  
**soit au total, à la somme de : 40 870 €**

#### **Adoption à l'unanimité**

### **du budget annexe "Centre de congrès"**

en opérations d'ordre, à la somme de : 81 503 800 €  
en opérations réelles, à la somme de : 5 273 800 €  
**86 777 600**  
**soit au total, à la somme de : €**

#### **Adoption par 91 voix pour et 23 abstentions**

### **du budget annexe "Transports urbains"**

en opérations d'ordre, à la somme de : 68 050 479 €





## Conseil du 13 décembre 2018 **RAPPORT (suite)**

en opérations réelles, à la somme de : 639 394 381 €  
**707 444**  
**soit au total, à la somme de : 860 €**  
**Adoption par 91 voix pour et 23 abstentions**

**du budget annexe "Assainissement"**  
en opérations d'ordre, à la somme de : 3 949 766 €  
en opérations réelles, à la somme de : 2 776 400 €  
**soit au total, à la somme de : 6 726 166 €**  
**Adoption à l'unanimité**

**du budget annexe "Régie assainissement collectif"**  
en opérations d'ordre, à la somme de : 8 998 582 €  
en opérations réelles, à la somme de : 41 604 814 €  
**50 603 396**  
**soit au total, à la somme de : €**  
**Adoption à l'unanimité**

**du budget annexe "Régie SPANC"**  
en opérations d'ordre, à la somme de : 94 237 €  
en opérations réelles, à la somme de : 493 100 €  
**soit au total, à la somme de : 587 337 €**  
**Adoption à l'unanimité**

Pour le Président et par délégation,  
La Directrice Générale des Services,

**SIGNE**

Laurence QUINAUT